

Pour ajouter au programme agricole du pays, vous serez également priés d'approuver une mesure législative autorisant le gouvernement fédéral à participer, avec les autorités provinciales et les groupements locaux de toutes les régions du Canada, à de vastes programmes de rénovation et de mise en valeur du domaine rural. Comme l'agriculture doit demeurer une industrie de base du pays, mes Ministres sont d'avis qu'il y a lieu de la rendre plus stable et plus rémunératrice. A cette fin, il sera nécessaire d'étendre l'utilisation des terrains agricoles et des eaux du Canada.

Entre autres mesures qui figurent dans le programme à long terme, vous serez priés d'approuver un certain nombre de grands projets de mise en valeur nationale. Le plus vaste de ces projets est celui de l'utilisation de l'énergie hydraulique du fleuve Columbia. L'accord s'est fait avec le gouvernement des États-Unis sur une formule de mise en valeur et d'utilisation coopératives de ces eaux, et un traité sera soumis à votre approbation en temps et lieu. Vous serez invités aussi à adopter les dispositions nécessaires pour que le Canada exécute sa part du traité.

On vous demandera d'approuver plusieurs projets d'aménagement ferroviaire en vue de la mise en valeur des régions inexploitées du Canada. Une de ces entreprises sera la construction d'une ligne du National-Canadien jusqu'à la nouvelle zone minière près du lac Mattagami, dans le Nord-Ouest du Québec, qui facilitera la rapide expansion de l'industrie minière dans cette grande province.

Vous serez invités à voter les crédits nécessaires pour financer un levé détaillé du tracé ouest pour le chemin de fer qui doit relier le Nord de l'Alberta au Grand lac des Esclaves.

Au nombre des autres entreprises importantes pour lesquelles des crédits seront demandés figurent l'aménagement d'un chenal évacuateur de crues afin de protéger la ville de Winnipeg et les collectivités voisines, ainsi que des ouvrages destinés à conserver et à régulariser les eaux de l'Upper Thames, au Sud-Ouest de l'Ontario.

Mon gouvernement a décidé qu'il y a lieu d'accélérer sensiblement la mise à jour du Tarif des douanes du Canada, même si l'on a beaucoup accompli dans ce domaine au cours des dernières années. Afin de rendre la chose réalisable sur une base juste et rationnelle, vous serez invités à élargir les cadres de la Commission du tarif et à autoriser celle-ci à siéger en deux groupes.

Vous serez également invités à réviser la définition, dans le Tarif des douanes, des marchandises d'une classe ou d'une espèce fabriquée au Canada.

Mon Ministre des Finances a l'intention de vous présenter un budget supplémentaire avant le congé de Noël.

Vous serez invités à étudier des mesures qui viseront à accroître la participation des Canadiens à la propriété et au contrôle de l'industrie et des ressources du pays. Vous aurez à vous prononcer sur un texte législatif exigeant des organisations commerciales et ouvrières établies au Canada mais régies de l'extérieur la divulgation de certains renseignements.

On vous demandera de modifier la loi afin d'ajouter aux pouvoirs des compagnies d'assurance en matière de placement et à d'autres égards.

Il sera proposé des modifications à la loi sur les pensions, en vue notamment d'augmenter sensiblement les pensions que touchent les anciens combattants ou les personnes à leur charge.

Vous serez en outre priés d'examiner des moyens d'encourager la jeunesse du Canada à participer aux sports d'amateurs.

Vous serez de nouveau saisis d'un bill tendant à modifier la loi sur le service civil. Vous serez appelés à examiner un projet de loi tendant à réviser la loi sur l'immigration. On vous demandera aussi de réviser la loi sur les pénitenciers de manière à l'adapter aux principes de mes Ministres en matière de réforme correctionnelle. Il sera proposé des modifications au Code criminel en ce qui touche la peine capitale et le traitement des psychopathes sexuels criminels.

On estime souhaitable d'élargir la représentation au bureau de direction des Chemins de fer nationaux; par conséquent, une mesure législative sera présentée visant à augmenter le nombre des directeurs.

Il sera proposé des amendements à la loi sur la marine marchande.

D'autres mesures législatives et des modifications à un certain nombre d'autres lois vous seront également présentées. Plusieurs comités spéciaux seront remis sur pied.

Membres de la Chambre des communes,

Vous serez saisis des prévisions des dépenses requises pour le service public, ainsi que des versements autorisés par le Parlement. Ces montants comprendront une affectation pour le travail de la Commission royale d'enquête sur l'organisation du gouvernement, qui a été établie récemment et qui a reçu pour mandat de recommander que soient apportées à l'organisation et aux méthodes des ministères et des organismes de l'État, les améliorations qui, à son avis, peuvent le mieux servir l'efficacité, l'économie et le rendement dans les services officiels.